

IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT

COLLEGE JEAN MONNET
Rue du Temple
79120 LEZAY

ACTE ADMINISTRATIF

N° 27

- Acte ne relevant pas de l'action éducatrice
 Acte relevant de l'action éducatrice
 Acte budgétaire

Le Conseil d'Administration

Convoqué le 15 septembre 2015
S'est réuni le 28 septembre 2015
Nombre de membres composant le conseil : 24
Quorum atteint en début de séance : 13
Nombre de membres présents avec voix délibérative : 17

Conformément aux dispositions du Code de l'éducation,

Après avis de la commission permanente réunie le :
(obligatoire pour les questions qui relèvent de l'article R421-2)

OBJET précis : Décisions budgétaires modificatives N°5 et 6.

CONTENU DE LA DECISION :

(Textes de référence, exposé des motifs conduisant à la décision, décision)

La DBM n°5 est présentée pour information du CA par le gestionnaire. La DBM n°6 est soumise au vote du CA. Elle concerne une augmentation des crédits suite des hausses tarifaires d'électricité et d'eau ; une dépense non prévue de réparation de chambres froides en attente de subvention du FCSH ainsi qu'un prélèvement pour achat de denrées alimentaires afin de pouvoir assurer les achats jusqu'à la fin de l'année. Ainsi, est présentée au CA l'autorisation d'effectuer un prélèvement du fonds de roulement pour un montant de 9000€ répartis comme suit :

ALO : 3000€ (0VIAB),

SRH : 6000€ (4000€ achat de denrées + 2000€ réparation).

Accord du CA à l'unanimité des présents.

Pièce(s) jointe(s) : Analyse financière – fonds de roulement et capacité à prélever.

RESULTATS DU VOTE : 17 VOTANTS 17 voix POUR 0 Voix CONTRE 0 ASBTENTION(S)

Accusés de réception le :	La présente délibération est adoptée. Elle sera consignée dans le registre des délibérations de l'établissement et transmises à :	Nombre d'exemplaires
	<u>Acte relatif à la passation de convention ou acte relatif au fonctionnement de l'établissement et ne relevant pas de l'action éducatrice.</u> <ul style="list-style-type: none">- DSDEN de la Charente (SAAF)- Collectivité de rattachement	
	<u>Acte relevant de l'action éducatrice.</u> <ul style="list-style-type: none">- DSDEN des Deux-Sèvres (SPE)	
	<u>Acte budgétaire.</u> <ul style="list-style-type: none">- DSDEN de la Charente (SAAF)- Collectivité de rattachement	1 1
Publié le 02/10/2015	Fait à LEZAY	le 02/10/2015
Certifié exécutoire le		Le président du conseil d'administration 